

Lurelu

La seule revue québécoise exclusivement consacrée à la littérature pour la jeunesse



Des auteurs pour pas cher dans les écoles

Sophie Marsolais

Volume 32, numéro 3, hiver 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/60873ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (imprimé)

1923-2330 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Marsolais, S. (2010). Des auteurs pour pas cher dans les écoles. *Lurelu*, 32(3), 101–101.

Des auteurs pour pas cher dans les écoles

Sophie Marsolais

101

«Étiez-vous bonne à l'école quand vous étiez petit?», «Avez-vous des enfants?», «Faites-vous des fautes d'orthographe?» Lorsqu'ils rencontrent une auteure, en classe ou à la bibliothèque, les enfants et les adolescents lui posent parfois de drôles de questions. Par contre, plusieurs d'entre elles demeurent récurrentes, telle la classique : «Gagnez-vous beaucoup d'argent?» À ceci, les créateurs répondent généralement par une amusante pirouette. S'ils pouvaient se confier entièrement à leurs jeunes lecteurs, certains auraient sans doute envie de leur dire que le cachet qu'ils reçoivent pour leurs animations dans les écoles primaires et secondaires s'avère insatisfaisant, n'ayant pas augmenté depuis douze ans.

Revenons autant d'années en arrière. En 1997, le ministère de la Culture mettait en place le programme *Culture à l'école*, dans le but de favoriser les visites d'auteurs québécois dans les établissements scolaires. Le cachet qu'on remettait à l'écrivain était alors de 325 \$, pour trois animations d'une heure. Les frais de transport et de séjour étaient aussi remboursés. Depuis, le montant est resté le même. Pas d'indexation au coût de la vie.

Jusqu'à tout récemment, la situation n'a pas fait grand bruit. Si les créateurs l'estimaient injuste, ils n'en ont pas soufflé mot. Mais l'auteure jeunesse Andrée Poulin, aussi collaboratrice à *Lurelu*, a soulevé de petites vagues en dénonçant ce «gel des honoraires» dans son blogue, en juin dernier. Ses propos ont par la suite été repris par le quotidien *Le Droit* et dans *La Presse*, en août, et diffusés sur www.cyberpresse.ca, l'un des sites de nouvelles les plus lus au Québec.

Elle-même participante au programme *Culture à l'école*, M^{me} Poulin affirme dans son blogue (<http://andrepoulin.blogspot.com>) que «la grande majorité des auteurs jeunesse du Québec et du Canada ne vivent pas de leurs droits d'auteur. Plusieurs font donc des animations dans les écoles, non seulement pour donner le goût de lire aux jeunes, mais aussi pour renflouer leur compte en banque». En plus de dénoncer la maigreur des honoraires remis aux auteurs, elle précise que pour les trois heures facturées, les nombreux temps d'attente ne sont pas comptabilisés (entre les animations, par exemple, si l'horaire est morcelé).

L'écrivaine établit également des comparaisons avec les cachets remis aux créateurs américains, anglais et français, dont certains reçoivent jusqu'à deux-mille dollars par journée d'animation. Elle se demande si les écoles de ces pays ont plus d'argent que les écoles du Québec : «Les auteurs y sont-ils mieux payés parce qu'ils sont mieux organisés? Mieux mobilisés? Ou serait-ce que, dans ces pays, on reconstitue davantage la valeur de ce qu'un auteur peut apporter à des élèves?»

Quelques mois après avoir pris position, Andrée Poulin constate que peu de ses collègues se sont montrés intéressés à élever la voix. «Certains jugent que le montant des cachets est décent, si on le compare au salaire des serveurs ou des vendeurs. D'autres craignent que le programme ne soit aboli si les protestations se font trop vives. Un troisième groupe ne compte pas sur ces montants pour vivre, alors il préfère se taire», explique-t-elle. Elle répète pourtant que, selon elle, les honoraires remis aux auteurs en disent long sur la façon dont la société perçoit l'importance de leur travail de création et leur rôle de diffuseur de la culture auprès de la jeune génération.

Carl Dubé, auteur jeunesse (les deux *Chafouin* dans la collection «Sésame») et nouveau président de l'Association des écrivains québécois pour la jeunesse, est l'un des créateurs qui n'est pas prêt à monter aux barricades pour la cause. «S'il est vrai que les cachets donnés aux auteurs sont au beau fixe depuis longtemps, le remboursement des frais connexes, quant à lui, a augmenté», note-t-il en parlant des frais de déplacement et des *per diem*. Dubé craint que, si les auteurs se montrent grognons, le Ministère pourrait augmenter leurs honoraires tout en conservant la même enveloppe budgétaire totale allouée au programme. «La conséquence directe serait qu'un moins grand nombre d'écrivains pourrait alors participer aux tournées, ce qui ne me semble pas souhaitable», exprime-t-il.

M. Dubé dénonce tout de même l'une des facettes du programme actuel : «Jusqu'à il y a environ deux ans, les écoles participant au programme *Culture à l'école* recevaient vingt-huit livres pour chaque auteur venu rencontrer leurs élèves. Depuis, le nombre a été réduit à vingt. Moins de volumes offerts, c'est moins de redevances perçues par les créateurs. Je trouve cela fort dommage et j'espère que la situation sera modifiée.» Pour l'instant, l'AEQJ n'a pas élaboré de plan d'action pour faire changer les choses. Le c.a. consacre plutôt ses énergies à diversifier ses sources de financement car, comme bien des organismes culturels et bien des créateurs jeunesse, l'Association compte ses sous...



Le nouveau conseil d'administration de l'AEQJ

Sonia K. Laflamme ayant terminé son mandat à la présidence de l'Association en septembre dernier, c'est Carl Dubé, scénariste, auteur de miniromans chez Pierre Tisseyre, qui lui a succédé. Jocelyn Jalette, auteur et bédéiste aux Éditions Soleil de minuit, occupe toujours la vice-présidence, tandis que la trésorière passe sous la garde de Josée Pelletier. Diane Groulx et Louise Tondreau-Levert continuent d'occuper les postes de conseillères.



Andrée Poulin

(photo : Mélanie Provencher)